

Bienvenue à Nuremberg

Informations destinées au personnel qualifié originaire de l'étranger





Mesdames, Messieurs,

Vous avez emménagé depuis peu à Nuremberg ou vous envisagez de venir vivre et travailler à Nuremberg? Cette métropole d'un demi-million d'habitants, ouverte sur le reste du monde, mais située au centre d'une région européenne dans laquelle vivent 3,5 millions d'habitants, se réjouit de vous accueillir et de pouvoir bénéficier de vos idées, de votre motivation, de vos expériences.

En tant que site d'implantation de hautes technologies, d'industries et de services innovants, Nuremberg dispose d'un énorme potentiel. La vivacité d'une scène de fondateurs, d'acteurs mondiaux de premier plan (Global Player), de leaders mondiaux encore méconnus (Hidden Champions), le dynamisme de prestataires de services, des sites de productions et des petites entreprises porteurs d'avenir ont sans cesse besoin de personnel talentueux, disposant d'une solide formation. Cette ville est en pleine croissance. Le nombre des emplois y augmente en permanence. Et du point de vue culturel, Nuremberg est une ville florissante où chacun trouvera son bonheur.

Nuremberg associe à la fois les avantages d'une métropole moderne, ouverte sur le reste du monde, influencée par le marché international, à une qualité de vie élevée. Il est agréable de vivre et de travailler entre traditions et innovations, cultures urbaines et nature préservée. Voilà de belles perspectives pour transformer sa chance en un véritable succès!

Vous trouverez, au fil des pages suivantes, des informations pratiques, facilitant vos premiers pas à Nuremberg et vous permettant un bon départ au quotidien. Je vous le demande donc instamment: profitez de nos offres et découvrez nos atouts pour les mettre au profit de votre propre succès!

Vous envisagez de nombreuses activités à l'avenir? Alors, soyez les bienvenus à Nuremberg!

Dr. Michael Fraas
Responsable Service Economie de la Ville de Nuremberg

Contact:

Stadt Nürnberg
Wirtschaftsförderung Nürnberg
Theresienstraße 9
90403 Nürnberg - ALLEMAGNE

Tel.: +49 (0)9 11 / 2 31-29 98
Fax: +49 (0)9 11 / 2 31-27 62
E-Mail: wirtschaft@stadt.nuernberg.de
Internet: www.wirtschaft.nuernberg.de

VUE D'ENSEMBLE DU SITE D'IMPLANTATION ECONOMIQUE NUREMBERG

Le site d'implantation économique Nuremberg

A Nuremberg se rencontre l'esprit d'invention et d'entrepreneur - et cela, depuis des siècles déjà. Aujourd'hui, la ville est devenue un important site d'implantation réunissant haute technologie, industrie et prestations de services innovants. Des branches déjà bien établies dans les secteurs du numérique, du trafic, de l'automatisation, de la médecine, de la santé, de l'énergie et de l'environnement contribuent au succès de Nuremberg, mais également les prestations de service exploitant la technologie et les prestations créatives issues de l'économie culturelle et créative qui comptent parmi les branches de croissance dans l'absolu du site d'implantation. C'est également une des raisons pour laquelle l'ensemble de la région fait partie des centres européens de haute technologie les plus dynamiques en Europe.

D'excellentes perspectives d'avenir.

Nuremberg, en tant que l'un des sites économiques les plus importants, présente une structure économique hétérogène et stable à la fois. La vivacité d'une scène de fondateurs, d'acteurs mondiaux de premier plan (Global Player), de leaders mondiaux encore méconnus (Hidden Champions), des secteurs de haute technologie et d'industrie tournés vers l'avenir, le dynamisme de prestataires de services, la modernité des sites de productions et des petites entreprises, tout cela constitue un mélange équilibré et par là-même, une excellente base économique pour de bonnes perspectives professionnelles d'avenir. Les meilleurs prérequis qui soient pour un personnel disposant d'une bonne qualification.

En avance sur le dynamisme des innovations.

Une mutation mondiale permanente, la numérisation de l'économie, la raréfaction des ressources: à Nuremberg se développent des solutions d'aiguillage qui permettront de répondre aux exigences de l'avenir. Le principe d'Open Innovation permettra ainsi de stimuler l'interconnexion et le transfert de Know-how autour des générateurs d'impulsions issus de la recherche, de la science et de l'économie. On trouve, dans un rayon de 100 km, plus de 30 universités qui comptent plus de 150.000 étudiants. Voilà des conditions idéales pour apporter du dynamisme dans les marchés de l'avenir.

L'équilibre est un des facteurs décisifs du succès de Nuremberg.

Travailler à Nuremberg est agréable, mais y vivre l'est également. Nuremberg associe à la fois les avantages urbains d'une ville moderne d'un demi-million d'habitants à une haute qualité de vie. Chaque saison apporte son lot d'activités, d'animations et de distractions et la vie culturelle y est à la fois captivante et vivante tout au long de l'année.

Découvrir et encourager les potentiels d'avenir. (Prévoir + avancer)

De nouvelles idées constituent la base de toute innovation. Nuremberg apporte un atout bien particulier, grâce à un dialogue entre partenaires et un soutien dynamique, afin que les chances offertes se transforment en un véritable succès. Attirer et encourager les talents existants, améliorer sans cesse les conditions générales - et proposer de nouvelles chances à toute main d'œuvre qualifiée dans tous les secteurs: Nuremberg est bien en train de devenir une capitale innovatrice du futur. Est-ce que vous serez du voyage?

Vous trouverez de plus amples informations sur le site d'implantation économique qu'est Nuremberg en consultant le site: www.wirtschaft.nuernberg.de

Table des matières

A Premiers pas importants sur place	4
1. Déclaration de domicile et certificat de résidence.....	4
2. Service pour les étrangers et titre de séjour.....	4
3. Argent et banques.....	6
4. Sécurité sociale.....	7
5. Caisse d’allocations familiales, Centre de Bavière pour Famille et Affaires sociales (ZBFS)...	8
6. Permis de conduire	9
7. Exercer un métier	9
8. Certification de documents	10
B Vivre à Nuremberg	11
1. Domicile.....	11
2. Santé et assistance médicale	12
3. Garderie d’enfants, écoles et familles	13
4. Cours d’aide à l’intégration, cours de langues	15
5. Validation de qualifications professionnelles étrangères	16
6. Regroupement familial	18
7. Engagement et communautés	19
C Culture et Loisirs.....	21
1. Manifestations	21
2. Activités particulières pour les enfants, les jeunes et les adultes.....	23
3. Musées et expositions.....	25
4. Théâtres et opéra	25
5. Cinémas, sorties et vie nocturne.....	26
6. Excursions	27
7. Faire ses achats	28
D Informations et renseignements « Vivre et travailler en Allemagne ».....	29

A PREMIERS PAS IMPORTANTS SUR PLACE

Si vous souhaitez **travailler** et **vivre** à Nuremberg, vous devrez rapidement régler certaines affaires. Nous vous présentons ci-dessous un aperçu des premières mesures essentielles à prendre sur place.

1. Déclaration de domicile et certificat de résidence

En tant que nouveau citoyen installé à Nuremberg, vous devrez, en principe, vous **inscrire** auprès du **service des déclarations de domicile** de la ville (**Einwohneramt**) et y faire enregistrer une adresse valable, dans l'espace d'une semaine. Cette obligation concerne également les membres de votre famille qui seraient arrivés là en même temps que vous. Vous pouvez procéder à cette déclaration en vous présentant personnellement dans le service en question avec votre passeport, votre carte d'identité ou régler cela par courrier. Pour ce faire, il existe un formulaire prévu à cet effet par la loi, la déclaration de résidence. Il n'est pas possible de mandater une autre personne pour ce faire.

Contact:

Stadt Nürnberg

Einwohneramt - Einwohnerwesen

Äußere Laufer Gasse 25, 90403 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-47 00

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-28 51

<http://www.nuernberg.de/internet/einwohneramt>

Horaires d'ouverture:

Lundi et jeudi de 8:00 à 15:30 heures

Mardi de 8:00 à 18:00 heures

Mercredi et vendredi de 8:00 à 12:30 heures
ainsi que sur rendez-vous

2. Service pour les étrangers et titre de séjour

Dès l'instant où vous êtes entrés en Allemagne avec un visa, vous êtes dans l'obligation de vous présenter au Service pour les étrangers (Ausländerbehörde), avant expiration de votre visa, afin d'y solliciter un titre de séjour pour pouvoir exercer une activité professionnelle. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous auprès du Service pour les étrangers assez tôt, avant l'expiration de votre visa (au minimum quatre à six semaines avant).

Entrée en Allemagne - Visa ou pas?

Les citoyens de la Communauté Européenne n'ont pas besoin de visa. Il en est de même pour les ressortissants des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, les dits Etats de l'EEE (Islande, Lichtenstein, Norvège) et la Suisse. Une dispense de visa pour l'entrée en Allemagne existe également pour les ressortissants des Etats dits privilégiés (Australie, Israël, Japon, Canada, République de Corée, Nouvelle-Zélande et Etats-Unis). Malgré cela, pour pouvoir exercer une activité professionnelle, il est nécessaire de posséder une autorisation de séjour et de travail, qui doit être sollicitée auprès du Service pour les étrangers.

Depuis le 1^{er} septembre 2011, le titre de séjour électronique (eAT) a été instauré. Des données biométriques seront enregistrées dans cet eAT, de sorte qu'il est nécessaire de se présenter personnellement pour effectuer sa requête de titre de séjour. Diverses taxes seront alors exigibles; le Service pour les étrangers vous renseignera à ce sujet.

Les documents suivants devront être présentés lors de la demande:

- un passeport en cours de validité
- des justificatifs quant à des ressources d'existence assurées
- un espace habitable suffisant
- une couverture de l'assurance maladie
- un justificatif prouvant le but du séjour, par ex. un contrat de travail

Contact:

Stadt Nürnberg

Einwohneramt - Ausländerwesen

Allgemeine Ausländerangelegenheiten

Hirschelgasse 32, 90403 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-47 00

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-57 77, 2 31-57 81

<http://www.nuernberg.de/internet/einwohneramt/auslaenderwesen.html>

Horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi de 8:30 à 12:30 heures
et sur rendez-vous

La « Carte bleue EU »

La « Carte bleue EU » est une autorisation de séjour à durée déterminée, prévue pour le personnel hautement qualifié, permettant de vivre et de travailler en Allemagne. Depuis le 1^{er} août 2012, elle fait partie intégrante du droit allemand, grâce à la transposition de la directive sur le personnel hautement qualifié de l'Union Européenne.

La « Carte bleue UE » peut être sollicitée par les ressortissants d'Etats tiers. Les ressortissants de tous les Etats, à l'exception de l'UE, la Suisse, l'Islande, le Lichtenstein et la Norvège sont considérés comme ressortissants d'Etats tiers.

Les conditions préalables suivantes doivent alors être remplies:

- Diplôme d'une école supérieure allemande ou diplôme étranger reconnu de fin d'études supérieures, comparables à un diplôme allemand de fin d'études supérieures.
- Un salaire brut annuel d'un minimum de 47.600 euros. Le salaire brut peut être moins élevé (actuellement d'au moins 37.128 euros), si la personne exerce une profession sous-occupée (par ex. personnel qualifié dans les secteurs des sciences naturelles, des mathématiques, de l'ingénierie, la médecine et la technologie de l'information ou de la communication).

Les plafonds de salaires ont été établis pour l'année 2014 et peuvent être modifiés chaque année!

3. Argent et banques

Sur le chemin du compte bancaire

Vous avez besoin d'un compte bancaire allemand, afin de pouvoir disposer à court terme de votre salaire ou de louer un appartement. Il est fortement recommandé de prendre tout d'abord rendez-vous (par téléphone) auprès de la banque de votre choix, afin d'ouvrir un compte. Pour l'ouverture d'un compte bancaire, il est nécessaire de présenter, en général, les documents suivants:

- Certificat de résidence établi par le Service de déclaration des domiciles (Einwohneramt)
- Autorisation de séjour
- Carte d'identité / Passeport en cours de validité
- Le cas échéant, attestation de salaire de l'employeur

Muni de ces documents, vous pouvez alors solliciter, auprès de la banque de votre choix, l'ouverture d'un compte courant et l'attribution d'une carte EC.

Comparer avant de choisir; cela en vaut la peine!

De nombreuses banques font payer différents frais, par exemple pour la tenue du compte ou alors pour chaque virement effectué. Certaines banques exonèrent ses clients de ces frais à la condition qu'ils déposent chaque mois un certain montant sur leur compte, par exemple le salaire. Ainsi, il est judicieux de réaliser une comparaison entre les différentes banques avant de choisir.

Banques en ligne

Un compte bancaire en ligne peut constituer une alternative à un compte courant. Vous pouvez ouvrir un tel compte sur Internet ou par la poste et l'utiliser ensuite en ligne. Un compte en ligne offre les mêmes fonctions qu'un compte courant allemand et est également doté d'un code IBAN et BIC. Il est possible d'effectuer des virements depuis l'étranger ou vers l'étranger avec ce compte.

Cartes bancaires

Vous avez la possibilité de retirer de l'argent auprès des distributeurs automatiques d'argent, à l'aide de votre carte bancaire EC et d'un code secret à quatre chiffres (PIN), et cela, 24 heures sur 24. Vous recevrez votre code secret par courrier de votre banque, une fois que vous aurez procédé à l'ouverture d'un compte. Vous pouvez également payer directement à l'aide de votre carte EC dans la plupart des magasins et des stations-services. Malgré tout, il est conseillé d'avoir toujours un peu d'argent liquide sur soi: en effet, l'Allemagne est encore un pays d'argent liquide - on règle généralement les petits montants dans les restaurants et les magasins en argent liquide.

4. Sécurité sociale

L'Allemagne possède un excellent système de sécurité sociale. Ainsi, en tant qu'employé travaillant, assujéti obligatoirement à l'assurance sociale, vous êtes généralement assuré contre les principaux risques - par exemple contre la maladie, les accidents du travail, le chômage ou la vieillesse. Voici un aperçu des prestations de la Sécurité sociale:

- **L'assurance maladie légale**, obligatoire en Allemagne, prend en charge les frais des examens médicaux, ainsi que de nombreux médicaments et mesures thérapeutiques.
- **L'assurance-dépendance légale** garantit une assurance de base dans le cas où vous auriez besoin de soins à domicile de manière durable, à la suite d'une maladie. Ce cas concerne principalement les personnes d'un certain âge.
- **L'assurance-vieillesse légale** verse à tous les employés une retraite - une fois qu'ils ont atteint l'âge de la retraite et partent à la retraite. Le montant de la retraite versée sera calculé en fonction des sommes respectivement versées dans l'assurance-vieillesse.
- **L'assurance-accident légale** prend en charge les frais de traitements médicaux et la réintégration dans la vie active nécessaire à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie due à la profession.
- **L'assurance-chômage légale** permet aux chômeurs de disposer d'un revenu pendant un certain temps, dans la mesure où ils étaient assurés au moins un an durant, en règle générale, au cours des deux dernières années et où ils cherchent de nouveau un emploi. D'autre part, l'Agence Fédérale pour l'Emploi (Bundesagentur für Arbeit) vient en aide à toutes les personnes à la recherche d'un emploi et propose des entretiens de consultation et une médiation.

Les offices d'assurance sont des prestataires de service compétents en matière de sécurité sociale. L'Office d'assurance de la ville de Nuremberg remplit la fonction d'un office municipal d'assurance et œuvre en faveur de tous les citoyens et citoyennes de Nuremberg. D'autre part, même les salariés qui travaillent à Nuremberg, mais qui n'y sont pas domiciliés, peuvent bénéficier des prestations de cet office d'assurance.

Contact:

Versicherungsamt der Stadt Nürnberg

Hirschelgasse 32, 90403 Nürnberg

(Etage 4, bureau 4.03)

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-29 25

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-34 43

<http://www.nuernberg.de/internet/einwohneramt/sozialversicherung.html>

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi et jeudi de

8:30 à 15:30 heures

Mercredi et vendredi de

8:30 à 12:30 heures

5. Caisse d'allocations familiales, Centre de Bavière pour Famille et Affaires sociales (ZBFS)

Les étrangers domiciliés en Allemagne peuvent bénéficier des allocations familiales, dans la mesure où ils sont en possession d'une autorisation d'installation ou de tout autre titre de séjour. Par dérogation à cette mesure, les ressortissants de l'Union Européenne et de certains autres Etats bénéficient d'un droit aux allocations familiales, même sans détenir d'autorisation d'installation ou tout autre titre de séjour. La caisse locale d'allocations familiales de l'Agence Fédérale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit) est à votre disposition pour toutes informations supplémentaires.

Pour effectuer sa demande, les documents suivants sont généralement exigés:

- Requête remplie et dûment signée
- Acte de naissance
- Déclaration écrite de l'appartenance de l'enfant au foyer en question
- Justificatifs de scolarisation, d'apprentissage ou d'études supérieures de l'enfant
- Le cas échéant, attestation de revenu de l'enfant

Contact:

Familienkasse Nürnberg

Solgerstraße 1, 90429 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)8 00 / 4 55 55 30

(Allocations familiales)

Téléphone: +49 (0)8 00 / 4 55 55 33

(Dates de paiement)

Téléfax: +49 (0)9 11 / 5 29 39 97

E-Mail: familienkasse-nuernberg@arbeitsagentur.de

<http://www.familienkasse-info.de/>

Horaires d'ouverture

- Consultation personnelle:

Lundi au jeudi de

8:00 à 12:30 heures,

fermé les vendredis

Joignable par téléphone:

Lundi au vendredi de

08:00 à 18:00 heures

L'appel est gratuit.

Le Centre de Bavière pour la Famille et les Affaires sociales (ZBFS) est l'interlocuteur compétent pour les sujets tels que congés parentaux, allocations parentales ou de garde d'enfants, ainsi que les questions sur le handicap et l'intégration dans la vie professionnelle. Cette administration centrale du Land, dont le siège est installé à Bayreuth, a également un bureau à Nuremberg.

Contact:

Zentrum Bayern Familie und Soziales

Servicestelle Nürnberg

Roonstraße 22, 90429 Nürnberg

Les numéros de téléphone respectifs dépendent du thème abordé et peuvent être consultés sur le site Internet suivant: <http://www.zbfs.bayern.de/behoerde/regionalstellen/mittelfranken/index.php>

6. Permis de conduire

Les citoyens de l'Union Européenne, du Lichtenstein, de Norvège et d'Islande ne doivent pas faire transcrire leur permis de conduire. Ce dernier est valable de la même manière que dans leur pays d'origine respectif. Cependant, il est possible de demander cette transcription de son plein gré. Font exception à cette règle les permis de conduire pour poids lourds et bus (classe C et D), limités à cinq ans. Si le détenteur du permis est en possession de ces classes de permis de conduire, attribuées à l'étranger de manière illimitée depuis plus de cinq ans, il pourra alors conduire poids lourds ou bus uniquement pendant une durée de six mois supplémentaires. Cette réglementation concerne les poids lourds allant jusqu'à 7,5 t (classes C1 et C1E), lorsque le conducteur a atteint ses 50 ans.

Les personnes originaires d'Etats tiers et d'Etats conformément à l'annexe 11 complétant les §§ 28 et 31 de l'ordonnance allemande sur le permis de conduire (FeV) sont autorisées à utiliser leur permis de conduire jusqu'à six mois après la justification de domicile ordinaire en Allemagne. Il est possible de faire prolonger ce délai, si le détenteur du permis de conduire est à même de prouver qu'il ne restera pas plus de douze mois dans le domicile ordinaire établi en Allemagne. Après ce délai, il devra posséder un permis de conduire allemand. En règle générale, les personnes originaires d'Etats tiers doivent passer un examen théorique et pratique pour la transcription de leur permis de conduire étranger. Cependant, pour les permis de conduire en provenance d'Etats répertoriés dans l'annexe 11 accompagnant les §§ 28 et 31 de la FeV, il est possible de renoncer en partie ou entièrement à l'examen nécessaire. Le permis de conduire allemand ne peut être délivré qu'en échange d'un permis de conduire étranger.

Contact:

**Stadt Nürnberg - Ordnungsamt
Fahrerlaubnisse - Führerscheine**
Innerer Laufer Platz 3, 90403 Nürnberg
Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-32 34
Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-32 81

<http://www.nuernberg.de/internet/ordnungsamt/fuehrerscheine.html>

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi et jeudi de
8:00 à 15:30 heures,
Mercredi et vendredi
de 8:00 à 12:30 heures
ou sur rendez-vous

7. Exercer un métier

Celui qui souhaite exercer une activité professionnelle indépendante se doit de la déclarer. L'obligation de déclaration n'est pas uniquement valable pour un établissement principal, mais également pour des filiales. Cette obligation devra être respectée même si l'activité professionnelle n'est pas l'activité principale. Certaines activités nécessitent une autorisation (par ex. restauration, voyages, surveillance, enchères et courtier, prêt-sur-gage et maître d'ouvrage). Pour les sociétés de personnes, telles que les sociétés de droit civil, les SNC, les sociétés en commandite, tous les sociétaires gérants seront considérés comme travailleurs indépendants.

Il est nécessaire de déclarer le début de l'activité commerciale, le cas échéant, le changement de l'activité ou de l'établissement au sein de la ville de Nuremberg et la fin de l'activité ou le transfert de l'activité dans une autre commune. Il existe des formulaires uniformes au niveau fédéral.

Contact:

**Stadt Nürnberg - Ordnungsamt
Sachgebiet Gewerbesesen**

Innerer Laufer Platz 3, 90403 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-1 04 40

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-68 60

<http://www.nuernberg.de/internet/ordnungsamt/gewerbe.html>

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi et jeudi de

08:00 à 15:30 heures

Mercredi et vendredi de

08:00 à 12:30 heures

ou sur rendez-vous

8. Certification de documents

En certifiant un **document**, on atteste officiellement qu'une photocopie est absolument identique à l'original. La certification de **signatures** atteste officiellement l'authenticité d'une signature.

Le centre d'informations des citoyens (BIZ) de la ville de Nuremberg est autorisé à procéder à des certifications officielles de photocopies, lorsque le document original a été établi par une administration ou lorsqu'une administration a besoin que cette photocopie lui soit présentée, par ex. des bulletins scolaires, universitaires et professionnels. De même, il est possible d'y demander la réalisation de photocopies certifiées de certificats de travail, de justificatifs de formations continues, d'actes de naissance ou de mariage étrangers.

Les signatures peuvent également être authentifiées lorsque le document à signer doit être présenté à une administration. La signature doit alors être apposée en présence d'un employé du BIZ. Les contrats d'ordre privé, les affaires de patrimoine et de succession (certifications publiques) peuvent uniquement être authentifiés par un notaire. Pour certains documents, seules des administrations bien déterminées ont le droit d'en établir des photocopies authentifiées.

Veuillez apporter uniquement les originaux de vos documents. Le BIZ est dans l'obligation de comparer la photocopie et l'original et établit donc lui-même la photocopie d'après l'original.

Contact:

Stadt Nürnberg

BürgerInformationsZentrum

Hauptmarkt 18, 90403 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-55 55, 2 31-32 22

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-51 90

<http://www.nuernberg.de/internet/buergerinfo/beglaubigungen.html>

Horaires d'ouverture:

Lundi au jeudi de

8:00 à 17:00 heures

Vendredi de 8:00 à 14:00 heures

1. Domicile

Qu'il s'agisse d'une location, d'un achat ou d'un appartement meublé: Nuremberg dispose d'une **large palette de logements** de toutes sortes et dans toutes les catégories de prix. Pour les premières semaines de votre séjour, jusqu'à ce que vous ayez trouvé un logement, vous avez plusieurs options possibles. Les hôtels à Nuremberg coûtent en général autour de 70 euros la nuit. Pour un appartement meublé de deux ou trois pièces loué pour une durée déterminée, il faut compter, selon le quartier, un loyer d'environ 400 à 1.000 euros par mois. L'auberge de jeunesse de Nuremberg demande entre 28 et 38 euros la nuit. D'autre part, il existe des dits micro-appartements et des maisons d'hôtes dans différentes catégories de prix. Vous trouverez des offres de logements dans les petites annonces des journaux locaux et sur les plateformes d'immobilier, telles que par exemple:

<http://www.nordbayern.de/nuernberger-nachrichten>
<http://www.nordbayern.de/nuernberger-zeitung>
<http://www.immowelt.de> et www.immobilienscout24.de

La ville de Nuremberg met également des **logements sociaux subventionnés** à disposition de personnes le requérant, dans la mesure où ces personnes correspondent aux conditions requises, entre autres le respect de plafonds de salaire prédéterminés. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet sur le site Internet cité ci-dessous.

Contact:

Stadt Nürnberg - Amt für Existenzsicherung und soziale Integration - Sozialamt Nürnberg
Secteur aide personnalisée au logement et recherche de logements

Marienstraße 6, 90402 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-21 95

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-57 57

<http://www.nuernberg.de/internet/sozialamt/wohngeldundwohnungsvermittlung.html>

Horaires d'ouverture:

Lundi, mercredi et vendredi de
8:30 à 12:30 heures

Mardi et jeudi de
12:30 à 15:30 heures

2. Santé et assistance médicale

En tant qu'employé, vous bénéficierez dans tous les cas d'une assurance maladie - soit en tant que membre de l'assurance maladie légale, soit d'une assurance maladie privée. En cas de maladie, la caisse maladie prendra alors en charge les frais du traitement médical. La couverture de base de l'assurance maladie légale englobe les prestations suivantes:

- Les traitements médicaux ambulatoires, par ex. dans les cabinets médicaux
- Les soins dentaires
- Les médicaments et les remèdes ou le matériel et appareillage médical
- Les séjours et traitements hospitaliers
- Les mesures de rééducation médicales nécessaires
- Les prestations pour femmes enceintes lors de l'accouchement

En Allemagne, il est possible de choisir librement son médecin traitant. Vous pouvez donc décider librement quel médecin vous irez consulter. Vous devez uniquement présenter votre carte de santé électronique - une sorte de carte de membre de la Caisse maladie - lorsque vous consultez un médecin.

En tant que patient appartenant à la caisse maladie légale, vous n'aurez quasiment aucun frais médicaux à assumer, étant donné que le médecin les facture directement à la caisse maladie. Nuremberg dispose d'un important réseau d'hôpitaux, de cabinets médicaux et de pharmacies.

Vous trouverez une liste des hôpitaux/cliniques de Nuremberg sur <http://www.nuernberg.de/internet/gesundheitsamt/kliniken.html>

La Clinique Nuremberg, en tant que plus grand hôpital communal, est implantée sur deux sites situés dans le nord et dans le sud de la ville; on y soigne 100.000 patients hospitalisés et environ 90.000 patients en traitement ambulatoire dans l'année.

La Clinique de Nuremberg a rassemblé des informations en anglais sur son site Internet. http://www.klinikum-nuernberg.de/EN/patients_visitors/index.html

En cas **d'urgence**, vous avez deux possibilités: en cas de doute et de maladie grave, il est préférable d'appeler le **numéro de téléphone 112**. Vous serez alors en communication avec le service des urgences et des secours. Dans certains cas graves, vous pouvez également vous rendre directement au service des urgences d'un hôpital. Les services d'urgence sont ouverts 24 heures sur 24.

En cas d'urgences médicales qui surviendraient en dehors des horaires de consultations des médecins de Nuremberg, on ne vous laisse pas tomber. Vous trouverez, dans le centre adcom, situé près de la gare centrale de Nuremberg, le plus grand cabinet médical de garde à Nuremberg. Vous y trouverez conseils et consultations médicales et spécialisées.

Contact:

Ärztliche Bereitschaftspraxis Nürnberg

Bahnhofstraße 11a, 90402 Nürnberg

Téléphone: +49 (0) 18 05 / 19 12 12

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
19:00 à 23:00 heures

Mercredi de 14:00 à 23:00 heures

Samedi, dimanche et jours fériés de

8:00 à 23:00 heures

<http://www.nuernberg.de/internet/stadtportal/notdienste.html>

3. Garderie d'enfants, écoles et familles

Etablissements de gardes d'enfants

Vos enfants, âgés de 0 à 3 ans, peuvent jouer avec des enfants de leur âge dans les **crèches**. Ils y seront gardés par des éducateurs et éducatrices formés dans ce but. Il existe des établissements privés, publics ou religieux. Les **jardins d'enfants** sont les établissements adaptés à la garde d'enfants âgés de 3 à 6 ans. Les prix peuvent varier en fonction de l'établissement et les places disponibles changent selon le quartier respectif de Nuremberg dans lequel ils se trouvent.

D'autre part, vous avez la possibilité de faire garder vos enfants par une **gardienne d'enfants**. En règle générale, les gardiennes d'enfants ne gardent pas uniquement leurs enfants, mais s'occupent aussi de plusieurs autres enfants dans leur propre domicile.

Il existe des délais d'inscription et des listes d'attente pour les crèches et les jardins d'enfants de la ville de Nuremberg. Il est donc recommandé de prendre contact assez tôt avec les différents établissements et de s'inscrire rapidement sur les listes d'attente en cas de besoin.

Contact:

**Stadt Nürnberg - Amt für Kinder,
Jugendliche und Familien - Jugendamt
Kinderbetreuung (Garde d'enfants)**

Dietzstraße 4, 90443 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-66 91

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-28 31

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi et jeudi de

8:30 à 15:30 heures

Mercredi et vendredi de 8:30 à 12:30 heures

ou sur rendez-vous

<http://www.jugendamt.nuernberg.de/kindertageseinrichtungen/plaetze.html>

<http://www.jugendamt.nuernberg.de/kindertageseinrichtungen/tagespflege.htm>

Il existe une liste de tous les établissements de garde d'enfants de Nuremberg, classés par ordre alphabétique (**Kitas de A à Z**). Vous trouverez cette liste, classant alphabétiquement le nom des rues sur: <http://www.nuernberg.de/internet/kinderbetreuung/a.html>

Le « Service compétent en matière de garde d'enfants » du Jugendamt propose également des conseils en anglais. A consulter sur: <http://www.kitaplatz.nuernberg.de>

De nombreuses **institutions de formation pour les familles** (préparées également à un public international) de Nuremberg proposent aux parents des informations, des consultations, des cours de formation et des manifestations pour toute la famille: <http://www.familienbildung.nuernberg.de>

Nuremberg est une grande ville accueillante pour les familles. C'est en 2001 que la première **alliance pour les familles** en Allemagne (Bündnis für Familie) y a débuté son travail. En tant que ville soutenant les familles, Nuremberg tient beaucoup à ce que la vie de famille et la vie professionnelle puissent être compatibles:

http://www.nuernberg.de/internet/buendnis_fuer_familie/

Ecoles

En Allemagne, l'école est obligatoire. Si vos enfants ont entre six et dix-huit ans, ils sont obligés d'aller à l'école. Dans le cas où votre enfant ne parlerait pas suffisamment l'allemand pour pouvoir comprendre les cours dispensés à l'école, des classes de transition leur seront alors proposées. Ces classes de transition proposent un approfondissement particulier de l'allemand, qui permet d'initier les enfants au système scolaire. L'administration scolaire publique (Staatliches Schulamt) pourra vous conseiller dans ce domaine.

Contact:

Staatliches Schulamt in der Stadt Nürnberg (Administration scolaire publique de Nuremberg)

Lina-Ammon-Straße 28, 90471 Nürnberg
Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-1 06 84

Si votre enfant parle suffisamment bien l'allemand pour suivre les cours de l'école, il devra donc fréquenter l'école respective de votre quartier, tant qu'il est âgé de six à dix ans.

http://www.nuernberg.de/internet/statistik/nbg_grundschulsprenkel.html

Pour les enfants à partir de dix ans, le système scolaire en vigueur en Bavière propose différents types d'écoles. Le centre public d'aide scolaire pour la Moyenne Franconie vous apportera son aide dans ce domaine.

Contact:

Staatliche Schulberatungsstelle für Mittelfranken

Glockenhofstraße 51, 90478 Nürnberg
Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-5 86 76 10

Il existe des écoles internationales et des écoles privées dans lesquelles l'école est également obligatoire. Mais la fréquentation de telles écoles n'est en général pas gratuite.

4. Cours d'aide à l'intégration, cours de langues

Seul celui qui parle allemand peut se débrouiller quotidiennement et participer activement au marché du travail. Des connaissances de la langue sont une condition préalable essentielle pour pouvoir être intégré avec succès.

Les cours d'aide à l'intégration ont été conçus pour tous ceux qui viennent d'arriver à Nuremberg et ne peuvent pas encore se débrouiller seuls dans leur quotidien à cause de l'allemand. Savoir si vous avez le droit de fréquenter un tel cours ou même si vous êtes dans l'obligation de participer à un tel cours dépend de votre pays d'origine et de vos connaissances de la langue allemande.

Chaque **cours d'aide à l'intégration** est composé d'un **cours de langue** et d'un **cours d'orientation** et comprend un total de 660 heures de cours. Un cours de langue de 600 heures a pour objectif de transmettre suffisamment de connaissances de la langue allemande. Les 60 heures restantes sont destinées à dispenser un certain savoir sur le système juridique, la culture et l'histoire de l'Allemagne. Le montant de participation se monte à 792 euros (1,20 euro par heure de cours).

Celui qui touche des prestations selon le SGB II (revenu de base pour demandeurs d'emploi) ou aide aux besoins vitaux selon le SGB XII, peut faire une demande de dispense de ces frais.

Qui peut participer à un cours d'aide à l'intégration?

Le § 44a de la loi allemande sur le séjour des étrangers réglemente les conditions préalables selon lesquelles les étrangers peuvent être contraints à assister aux cours d'aide à l'intégration, entre autres en raison de mauvaises connaissances de la langue allemande.

Selon le § 44 de la loi allemande sur le séjour des étrangers, les étrangers adultes qui séjournent de manière permanente en Bavière ont le droit de participer à un cours d'aide à l'intégration dès l'instant où ils ont obtenu un permis de séjour pour des raisons professionnelles, en raison d'un rapprochement familial ou pour des raisons humanitaires ou alors en tant qu'ayant-droit de séjour de longue durée (EU). L'administration responsable des étrangers (Ausländerbehörde) est en mesure de délivrer de telles attestations sur l'autorisation de participation à un tel cours.

Les autres étrangers, ainsi que les membres de leurs familles, peuvent être autorisés par l'Office fédéral pour la Migration et les réfugiés à participer à un tel cours, dans la limite des places disponibles. Jusqu'à présent, il n'existait aucune législation justifiant la participation des ressortissants allemands, à l'exception des rapatriés tardifs, à un tel cours. La nouvelle réglementation établie dans le § 44, alinéa 4 de la loi allemande sur le séjour des étrangers, fixe désormais la condition selon laquelle les ressortissants allemands qui nécessitent un cours d'aide à l'intégration, par exemple parce qu'ils ont grandi à l'étranger, seront autorisés, à l'avenir, à y participer.

Vous trouverez plus de détails sur les sites suivants:

<http://www.nuernberg.de/internet/einwohneramt/auslaenderwesen.html>

<http://www.bamf.de/DE/Willkommen/willkommen-node.html>

Vous trouverez un aperçu des institutions d'aide à l'intégration à Nuremberg sur le site Internet de l'office fédéral pour la Migration et les réfugiés: <http://webgis.bamf.de>

Informations et réservations en ligne des cours d'aide à l'intégration auprès du Centre de formation (BZ) de la ville de Nuremberg:

<http://www.bz.nuernberg.de/grundbildung/fachgruppe/migration-und-integration.html>

5. Validation de qualifications professionnelles étrangères

Le 1^{er} avril 2012, la « loi allemande sur l'amélioration et la reconnaissance des qualifications professionnelles obtenues à l'étranger » (BQFG) est entrée en vigueur. Selon cette loi, il existe désormais une procédure de constatation permettant d'examiner si un diplôme professionnel obtenu à l'étranger est équivalent à un diplôme en vigueur en Allemagne.

Les postes de reconnaissance des qualifications professionnelles obtenues à l'étranger sont compétentes au niveau de toute l'Allemagne pour procéder à cette formalité. La compétence existante des chambres et administrations concernées ne changera pas, même avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. Il est bien souvent difficile de trouver la bonne administration compétente pour les personnes qui cherchent à faire reconnaître leurs diplômes obtenus à l'étranger. C'est pourquoi des bureaux de coordination ont été créés à l'échelle fédérale. Ces bureaux pourront conseiller les personnes détenant des diplômes étrangers et les orienter vers l'administration de reconnaissance compétente dans tel ou tel cas.

Contact:

**Zentrale Servicestelle zur Erschließung
ausländischer Qualifikationen in der
Metropolregion Nürnberg (ZAQ)
- Beratungsstelle Anerkennungsgesetz**

Untere Talgasse 8, 90403 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-39 78

E-Mail: anerkennung@stadt.nuernberg.de

<http://www.migranet.org/migranet/migranet-nuernberg/anerkennungsberatung>

<http://bz.nuernberg.de>

Conseil par téléphone:

Mardi de 10:00 à 12:00 heures et

jeudi de 14:00 à 16:00 heures

Entretiens pour conseil individuel sur rendez-vous.

La **Chambre de commerce FOSA** (Foreign Skills Approval) est le centre fédéral compétent des Chambres de Commerce et d'Industrie allemandes responsables de la vérification et de la reconnaissance des diplômes professionnels étrangers. Elle reçoit les demandes de reconnaissance et examine dans quelle mesure les qualifications étrangères peuvent être classifiées comme étant équivalentes à des qualifications allemandes.

Contact:

IHK FOSA

Ulmenstraße 52g, 90443 Nürnberg
Téléphone: +49 (0)9 11 / 81 50 60
Téléfax: +49 (0)9 11 / 81 50 61 00
E-Mail: info@ihk-fosa.de
<http://www.ihk-fosa.de>

Horaires d'ouverture:

Lundi au jeudi de
9:00 à 12:00 heures et de
14:00 à 17:00 heures
Vendredi de 9:00 à 14:00 heures
Entretiens pour conseil individuel sur rendez-vous.

Pour tous les métiers de l'artisanat, la **Chambre des Métiers** (Handwerkskammer) **de Moyenne-Franconie** (HWK) est l'organisme compétent en matière de vérifications d'équivalence. Elle conseille quant à la possibilité de faire vérifier l'équivalence de qualifications professionnelles obtenues à l'étranger par rapport à un diplôme de métier artisanal obtenu en Allemagne et elle informe sur la procédure à suivre.

Contact:

Handwerkskammer für Mittelfranken

Sulzbacher Straße 11 - 15, 90489 Nürnberg
Téléphone: +49 (0)9 11 / 53 09-2 49
Téléfax: +49 (0)9 11 / 53 09-3 33

<https://www.hwk-mittelfranken.de/artikel/gesetz-75,1011,2515.html>

Horaires d'ouverture:

Lundi au jeudi de 7:30 à 16:00 heures
Vendredi de 7:30 à 14:30 heures

Il est possible d'avoir un premier entretien téléphonique de conseil pour la reconnaissance des diplômes professionnels étrangers avec **l'Office fédéral pour la Migration et les Réfugiés (BAMF)**. Lors de cet entretien de conseil, vous pourrez obtenir, selon votre souhait en allemand ou en anglais, des premiers renseignements concernant la reconnaissance des diplômes professionnels étrangers en Allemagne. Une vérification de l'équivalence ne peut cependant pas être effectuée par téléphone.

Contact:

Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (BAMF)

Frankenstraße 210, 90461 Nürnberg

Hot line téléphonique: +49 (0) 30 / 18 15 11 11

(coûts habituels dans le réseau fixe allemand)

<http://www.bamf.de/DE/Willkommen/ArbeitBeruf/Anerkennung/erkennung-node.html>

6. Regroupement familial

En tant que citoyen originaire de l'UE, votre conjoint et vos enfants peuvent vivre et travailler en Allemagne, sans aucune restriction. Une autorisation de séjour particulière n'est pas nécessaire.

Pour les membres de la famille d'un citoyen originaire d'un Etat tiers, il est possible de lui accorder un **titre de séjour** afin de créer, voire de conserver la communauté de vie familiale. Condition préalable à remplir est

- le fait que le ou les membres de la famille (concernés par le regroupement familial, appelés aussi descendants ayants droit) soit/soient en possession d'un titre de séjour,
- dispose/nt de suffisamment de place dans le domicile et
- que leur existence soit assurée financièrement.

Que devez-vous entreprendre afin que votre famille puisse vous rejoindre en Allemagne?

- Votre conjoint et, le cas échéant, vos enfants sollicitent un titre de séjour à l'ambassade d'Allemagne ou au consulat **dans votre pays d'origine** dans le but de procéder à un regroupement familial en Allemagne. Etant donné que le traitement de telles requêtes nécessite un certain temps, il vous est recommandé de vous familiariser assez tôt avec les documents nécessaires à la requête et de déposer votre requête en temps utile.
- Lorsque votre famille est arrivée **en Allemagne**, veuillez alors déclarer les membres de votre famille auprès du Service de déclaration des domiciles (Einwohnermeldeamt) et auprès de l'administration compétente s'occupant des étrangers. Pour ce faire, vous devrez présenter passeports, actes de naissance, de mariage, bulletins de salaire et avis d'imposition, ainsi que justificatifs de loyer; selon votre situation familiale, il est possible que d'autres documents soient également requis.

Le titre de séjour détenu par les membres regroupés de votre famille les autorise à exercer une activité professionnelle (§ 27, alinéa 5 de la loi allemande sur le séjour des étrangers).

Ma famille doit-elle parler allemand?

En règle générale, les conjoints doivent disposer de connaissances de base de la langue allemande, afin d'obtenir une autorisation de séjour. Il existe cependant une série d'exceptions à ce principe. Votre conjoint ne doit pas disposer de connaissances de la langue allemande pour son autorisation de séjour dans le cas où

- vous êtes vous-même détenteur de la « Carte bleue EU »,
- vous travaillez vous-même en Allemagne, en tant que personnel hautement qualifié, chercheur ou travailleur indépendant et que le mariage existait déjà au moment où vous avez transféré votre vie et votre domicile en Allemagne,
- en cas de faible nécessité d'intégration (par ex. en règle générale, lorsque votre conjoint est en possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur),
- vous êtes ressortissant d'Australie, d'Israël, du Japon, du Canada, de la République de Corée, de Nouvelle Zélande ou des Etats Unis d'Amérique.

Vous trouverez davantage de détails sur les sites suivants:

http://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Publikationen/Broschueren/bildung-und-beruf-in-deutschland.pdf?__blob=publicationFile#page=28

http://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Publikationen/Broschueren/bildung-und-beruf-in-deutschland.pdf?__blob=publicationFile#page=28

<http://www.bamf.de/DE/Migration/EhepartnerFamilie/ehepartnerfamilie-node.html>

7. Engagement et communautés

Pour de nombreux nouveaux citoyens originaires de l'étranger, il est important d'entretenir ses racines culturelles et religieuses et de transmettre à ses enfants les traditions, la langue et la religion de son pays d'origine. C'est pourquoi le contact avec d'autres compatriotes vivant également sur place peut être important.

Il existe à Nuremberg de nombreux lieux de rencontre et organisations d'émigrants interculturels. Des personnes de toutes origines, cultures, religions, classes d'âge et nationalités peuvent alors s'y retrouver. En plus de leur engagement social, ces associations proposent en général une multitude d'activités interculturelles - telles que des festivals culturels, des programmes de loisirs, des activités sportives, des activités de soutien à l'éducation et à la formation.

Contact:

Stadt Nürnberg

Geschäftsstelle des Integrationsrates Internationales Haus

Hans-Sachs-Platz 2, 90403 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-31 85

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-85 16

<http://www.nuernberg.de/internet/integrationsrat>

Horaires d'ouverture:

Lundi au jeudi de

8:30 à 15:30 heures

Vendredi de 8:30 à 12:30 heures

Stadt Nürnberg**Amt für Kultur und Freizeit****Interkultur-Büro**

Gewerbemuseumsplatz 1, 90403 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-38 48

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-81 66

<http://www.kuf-kultur.de/weitere-kuf-einrichtungen/inter-kultur-buero/angebote-fuer-migrantenvereine.html>

Lundi, mardi et jeudi de

8:30 à 15:30 heures

Mercredi et vendredi de

8:30 à 12:30 heures

ou sur rendez-vous

D'autre part, depuis plusieurs années, toute une série **d'associations d'entrepreneurs** est née à Nuremberg qui représentent surtout les intérêts des petits entrepreneurs originaires de l'étranger.

MÜSIAD Nuremberg/Bavière Nord e.V.

Am Plärrer 33, 90443 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)1 77 / 2 50 25 13

Interlocuteur: Monsieur Ümit Sormaz

<http://www.muesiad-nuernberg.de>**Entrepreneurs polonais à Nuremberg e.V.**

Hintere Insel Schütt 34, 90403 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 6 10 56 88

Interlocuteur: Monsieur Leszek Wzorek

<http://www.pu-nbg.de>**TIAD Association d'entrepreneurs germano-turcs dans la métropole européenne de Nuremberg e.V.**

Am Plärrer 19 - 21, 90443 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 8 91 72 58

<http://www.tiad.de>**Association pour le soutien des entrepreneurs grecs en Bavière e.V.**

Fürther Straße 205, 90409 Nürnberg

Interlocuteur: Monsieur Charalampos Oustapasidis

Union des entreprises de langue russe en Bavière e.V.

Maxtorgraben 39, 90409 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 36 97 35

Interlocuteur: Monsieur Vitali Stab

<http://www.vru-bayern.de>

1. Manifestations

Qu'il s'agisse de fêtes ou de marchés traditionnels, tels que la fête de la vieille ville et le marché de Noël, de grands événements culturels, tels que la Nuit bleue et le concert de classique en plein air ou de manifestations sportives de haut niveau, telles que la course automobile du circuit Noris et la course cycliste autour de la vieille ville de Nuremberg - l'offre de manifestations ayant lieu régulièrement à Nuremberg est très large et diversifiée, de sorte que chacun y trouve chaussure à son pied.

Temps forts du printemps

La Nuit Bleue

<http://www.blauenacht.nuernberg.de/English>

Fête populaire du printemps

Bayernstraße, 90471 Nürnberg

<http://www.volksfest-nuernberg.de/>

Semaine internationale de l'orgue

Lorenzer Platz, 90402 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 24 46 99-30

Téléfax: +49 (0)9 11 / 24 46 99-20

<http://www.ion-musica-sacra.de/en/>

Marché de Pâques

Hauptmarkt, 90403 Nürnberg

<http://www.nuernberg.de/internet/marktamt/ostermarkt.html>

Tour de Bavière - Finale tout autour de la vieille ville de Nuremberg

<http://www.nuernberg.de/internet/radrennen/>

Temps forts de l'été

Rencontre des bardes

Le plus grand festival de musique en Allemagne

<http://www.bardentreffen.de/en/>

Été franconien

Schlossallee 3, 91183 Abenberg

Téléphone: +49 (0) 98 73 / 9 76 98 98

<http://www.fraenkischer-sommer.de/>

Fête de la bière franconienne dans les douves du château

Vestnertorgraben, 90403 Nürnberg

<http://www.bierfest-nuernberg.de/>

Festival international de théâtre de figures

Äußere Sulzbacher Straße 60, 90491 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-52 97

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-23 10

<http://www.figuretheaterfestival.de/>

Classique en plein air

Luitpoldhain, 90478 Nürnberg

http://www.klassikopenair.de/2015/index_en.php

Fête médiévale des douves du château

Vestnertorgraben, 90403 Nürnberg

<http://www.tucher-spectaculum.de/>

Temps forts de l'été

Rock im Park (une des plus grandes manifestations de rock en Allemagne)

<http://www.rock-im-park.com/>

Village aux saucisses de Nuremberg

Trödelmarkt, 90403 Nürnberg

<http://www.nuernberger-bratwuerste.de/>

Festival du Film les nuits d'été (le plus ancien et important festival de cinéma en plein air en Allemagne)

<https://www.sommernachtfilmfestival.de/index.php?id=968>

Été en ville - La plage de la ville de Nuremberg

Insel Schütt, 90403 Nürnberg

<http://www.sommer-in-der-city.com/>

Course automobile du Norisring Speed Weekend

Am Norisring, Nürnberg

<http://www.norisring.de/cms/website.php>

Coupe des assurances de Nuremberg

Valznerweiherstraße 200, 90480 Nürnberg

<http://www.nuernberger-versicherungscup.de/>

Open Air St. Katharina

Am Katharinenkloster 6, 90403 Nürnberg

<http://www.kunstkulturquartier.de/kunstkulturquartier/festivals/st-katharina-open-air-i/>

Musica Franconia

<http://www.musica-franconia.de/>

Temps forts de l'automne

Fête de la vieille ville

Vordere Insel Schütt, 90403 Nürnberg

<http://www.altstadtfest-nue.de/>

Longue Nuit des Sciences (tous les deux ans)

à Nuremberg, Fürth et Erlangen

<http://www.nacht-der-wissenschaften.de/2015/home/>

Fête populaire de l'automne

Bayernstraße, 90471 Nürnberg

<http://www.volksfest-nuernberg.de/>

Course à Nuremberg

Richard-Wagner-Platz, 90402 Nürnberg

http://stadtlauf_nuernberg/

Marché d'automne

Hauptmarkt, 90403 Nürnberg

[http://www.nuernberg.de/internet/stadtportal/h
erbstmarkt.html](http://www.nuernberg.de/internet/stadtportal/h Herbstmarkt.html)

Festival international du film sur les droits de l'homme

Königstraße 93, 90402 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-58 23

Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-83 30

[http://www.filmfestival-der-
menschenrechte.de/en/topmenu/home-
en/robots.txt.html](http://www.filmfestival-der-menschenrechte.de/en/topmenu/home-en/robots.txt.html)

Fête médiévale des douves du château

Vestnertorgraben, 90403 Nürnberg

<http://www.tucher-spectaculum.de/>

Journée portes ouvertes de la ville de Nuremberg

[http://www.nuernberg.de/internet/pr/tag_der_o
ffenen_tuer.html](http://www.nuernberg.de/internet/pr/tag_der_offenen_tuer.html)

Temps forts de l'hiver

Marché de Noël

<http://www.christkindlesmarkt.de/en/>

Marché de Noël de Nuremberg pour les enfants

<http://www.christkindlesmarkt.de/en/for-children>

Marché des villes jumelées

<http://www.christkindlesmarkt.de/en/christmas-market/market-of-the-sister-cities>

Course de la St. Sylvestre à Nuremberg

<http://www.silvesterlauf-nuernberg.de>

Davantage d'informations sur:

<http://www.nuernberg.de/internet/portal/kultur/veranstaltungen.html>

2. Activités particulières pour les enfants, les jeunes et les adultes

Culture dans les quartiers de la ville

Dans de nombreux quartiers de Nuremberg, il existe un « Magasin de culture » (Kulturladen) et chacun est aussi individuel que l'est son quartier. Du petit château d'Almoshof jusqu'à la maison passive moderne « Point du sud » dans le sud de la ville, on trouve une large palette de manifestations culturelles et de loisirs, de groupes, de cours, de concerts, de conférences et bien d'autres choses encore, que ce soit en tant que spectateur ou en tant que participant actif. A partir de 2016, un nouvel élément viendra s'installer dans l'ouest de Nuremberg, l'atelier culturel « Sur AEG ».

Service pour la culture et les loisirs de la ville de Nuremberg

Gewerbemuseumsplatz 1, 90403 Nürnberg

<http://www.kuf-kultur.de/kulturlaeden>

Ecole de musique de Nuremberg

L'école de musique propose un large éventail de programmes pour les enfants à partir de 18 mois, ainsi que pour les jeunes et les adultes; voilà une base idéale pour nouer de nouvelles relations par l'intermédiaire de la musique, se faire de nouveaux amis et gagner en confiance en jouant ensemble de la musique.

<http://www.musikschule.nuernberg.de>

Le champ d'expériences des cinq sens (Erfahrungsfeld der Sinne)

« Expérimenter avec tous ses sens » est possible du mois de mai à septembre sur la Wöhrder Wiese et dans le bunker du Hirsvogel.

<http://www.erfahrungsfeld.nuernberg.de>

Culture pour les enfants

Il existe de nombreuses possibilités pour les enfants de prendre part à la vie culturelle. Qu'il s'agisse d'une visite au « Théâtre du coin pour enfants », de voir, toucher, sentir et bien d'autres sensations dans le « Champ d'expérience des cinq sens » ou alors de devenir artiste d'un jour dans le « Rêve d'art pour enfants » - chacun y trouvera son compte.

<http://www.kuf-kultur.de>

Théâtre du coin pour enfants

Le théâtre du coin pour enfants (Kindertheater ums Eck) s'inspire du slogan « Pour des petites jambes, il faut des courts chemins » et est installé dans 30 lieux différents, répartis dans toute la ville.

<http://www.kuf-kultur.de/kuf-angebote-projekte/kindertheaterreihe/nuernberger-kindertheaterreihe.html>

Maison des étoiles (Sternenhaus)

Précisément pendant la période de l'Avent, il est recommandé de se rendre dans la Maison des étoiles qui propose un programme culturel très varié pour les enfants et réjouira toute la famille, les grands et les moins grands.

<http://sternenhaus.nuernberg.de>

Université des enfants de Nuremberg

Deux fois par an, en septembre et en février, paraît le registre d'études répertoriant toutes les manifestations de l'université des enfants de Nuremberg pour tous les enfants curieux, âgés de huit à douze ans.

<http://www.kinderuni-nuernberg.de>

MUBIKIN

Découvrir le monde de la musique avec tous ses sens rend intelligent, fort et sensible à la fois. MUBIKIN ouvre les portes de ce monde aux enfants et aux jeunes de Nuremberg.

<http://www.mubikin.nuernberg.de>

Autres lieux culturels pour les enfants et les jeunes

- Théâtre Mumpitz: <http://theater-mumpitz.de>
- Théâtre Pfütze: <http://www.theater-pfuetze.de>
- Théâtre Salz und Pfeffer (Sel et poivre): <http://www.salzundpfeffer-theater.de>
- Théâtre Rootslöffel: <http://www.rootsloeffel.de>
- Cinéma pour enfants au Casablanca: <http://casablanca-nuernberg.de/kinderjugend.html>

Festivals

- Festival Panoptikum (par le théâtre Mummpitz): <http://www.theater-mummpitz.de>
- Festival Lichtblicke (lueurs d'espoir) (par le théâtre Gostner):
<http://gostner.de/tag/lichtblicke.html>

3. Musées et expositions

Nuremberg dispose d'un large éventail de musées: depuis la maison du génie mondialement célèbre qu'était Albrecht Dürer jusqu'à l'art moderne exposé dans le Nouveau Musée, vous trouverez tout ce qui réjouira le cœur des amateurs d'art et de culture. Avec le Musée National Germanique, Nuremberg détient le plus grand musée d'art et de culture allemands et avec la Salle Hirsvogel, l'intérieur le plus remarquable de la Renaissance, située au Nord des Alpes.

L'art moderne trouve sa place dans le Nouveau Musée et dans la Salle d'art (Kunsthalle). L'histoire et la culture de l'ère des machines est exposée de manière vivante dans le Musée de la Culture industrielle et au Musée des chemins de fer, le DB Museum. Le Musée du jouet se consacre à la tradition de Nuremberg en tant que bastion du jouet, alors que le château-fort présente une exposition permanente de la ville de Nuremberg pendant son époque en tant que ville libre. Mais il existe également des petits musées, tels que le Musée de la paix (Friedensmuseum), le Musée de la Croix Rouge (Rotkreuz-Museum) ou encore le Musée du verre de bière à levure (Weizenbiereglasmuseum) qui valent également une visite.

http://www.nuernberg.de/internet/portal/kultur/museen_in_nuernberg.html

4. Théâtres et opéra

Théâtre National « Staatstheater »

Le Théâtre National de Nuremberg enrichit la vie de scène de la ville grâce à un opéra à plusieurs branches, des spectacles et de la danse classique.

Contact:

Staatstheater Nürnberg

Richard-Wagner-Platz 2 - 10, 90443 Nürnberg

<http://www.staatstheater-nuernberg.de/>

Scènes et spectacles de cabaret

Les planches, qui représentent le monde, ne se trouvent pas uniquement dans les grands théâtres, mais on les découvre également dans de nombreux petits théâtres artistiques vivants. On y rencontre bien souvent des troupes de théâtre et des groupes qui s'engagent énormément et avec beaucoup d'enthousiasme, d'imagination et de persévérance. Nuremberg a une multitude de petites scènes et de groupes de théâtres pour satisfaire le goût de chacun.

<http://www.nuernberg.de/internet/portal/kultur/kleinkunst.html>

Théâtre d'improvisation

Théâtre d'improvisation signifie pour les acteurs qu'ils entrent sur scène, sans savoir au préalable ce qui va se passer ensuite. Le public choisit un thème et les acteurs improvisent une scène sur ce thème précis. Il existe une scène très vivante d'improvisations à Nuremberg et dans les environs depuis de nombreuses années déjà.

<http://www.nuernberg.de/internet/portal/kultur/improvisationstheater.html>

5. Cinémas, sorties et vie nocturne

Cinémas

Nuremberg offre un grand choix alléchant pour tous les amateurs de cinéma: en plus du cinéma « Filmhauskino » dans la maison culturelle, il existe également de nombreux programmes de cinémas et surtout le plus grand cinéma multiplexe de toute l'Allemagne, le Cinecitta.

<http://www.nuernberg.de/internet/portal/kultur/kinos.html>

Sorties et vie nocturne

Grâce à une large scène gastronomique extrêmement variée, à de nombreux bistrotts, bars et clubs, on ne s'ennuie pas à Nuremberg, ni la journée, ni la nuit. Des spécialités locales telles que la saucisse grillée de Nuremberg ou la palette de porc et sa Kloß (boulette de pommes de terre) jusqu'à la cuisine végétarienne ou végétalienne, chacun s'y retrouve du point de vue culinaire.

Restaurants à Nuremberg

- Recherche de restaurants sur nordbayern.de - Gastroguide (<http://www.nordbayern.de/essen-trinken/gastro-guide>)
- Recherche gastronomique du magazine de la ville Plärrer (<http://www.plaerrer.de/gastro/gastro.html>)
- Restaurants à Nuremberg sur yelp.de (http://www.yelp.de/search?find_desc=Restaurant&find_loc=N%C3%BCrnberg%2C+Bayern&ns=1&ls=d24a9cf0c32d88cc#sortby=rating)
- Bayern Online: Gastronomie à Nuremberg (<http://nuernberg.bayern-online.de/gastronomie/>)
- Speisekarte.de: Nuremberg (<http://www.speisekarte.de/n%c3%bcnberg>)
- Consultez également la brochure « Carte culinaire »

Les fêtards et adeptes des boîtes de nuit de sexe masculin comme féminin n'auront que l'embarras du choix: des bars à cocktails, des lieux de rencontres branchées au style particulier, des bistrotis authentiques, des clubs de jazz, des concerts live, des discothèques de musique techno, des soirées à thème ou pour célibataires - chacun y trouvera son compte. Vous trouverez toutes les informations indispensables pour découvrir les lieux branchés du moment dans les magazines culturels et municipaux de Nuremberg.

Plus de détails en consultant les sites suivants:

- curt: le magazine jeune pour Nuremberg et Erlangen (<http://www.curt.de/nbg/>)
- doppelunkt: le magazine culturel pour Nuremberg (<http://www.doppelunkt.de/>)
- nordbayern.de: Evènements à Nuremberg et dans la région (<http://www.nordbayern.de/events>)
- prinz.de: magazine municipal pour Nuremberg (<http://www.prinz.de/nuernberg/>)

6. Excursions

Découvrez la diversité de la région de Nuremberg en utilisant le passeport découverte « **Entdeckerpass** ». Il vous permettra en effet de bénéficier, pendant toute une année, d'entrées gratuites ou à prix réduit dans de nombreux établissements de loisirs et pour des attractions touristiques. Selon votre humeur, vous pourrez découvrir la richesse de Nuremberg et de sa région. Vous trouverez de plus amples informations ci-dessous:

<http://www.entdeckerpass.com/entdeckerpass/>

La vie à Nuremberg est multicolore tout au long de l'année. Toute en vert surtout là où les Nurembergeois se rendent pendant tout l'été: sur les rives de la Pegnitz, aménagées de sorte à respecter la nature, elles traversent même toute la ville, dans les parcs publics et au zoo, l'un des parcs animaliers les plus vastes en Europe et les plus beaux quant à son aménagement paysager. Pour ceux qui préfèrent la planche à voile, le pays des lacs de Franconie est l'endroit idéal pour ce genre de sport ou plutôt la Suisse franconienne pour faire de l'escalade - grâce au trafic de banlieue mis au point par le réseau d'infrastructure routière, toutes ces destinations attrayantes sont faciles d'accès.

Parc accro-branches de Weiherhof
Banderbacher Straße 301, 90513 Zirndorf
<http://www.kletterwald-weiherhof.de/>

Observatoire Regiomontanus de Nuremberg
Regiomontanusweg 1, 90491 Nürnberg
<http://www.sternwarte-nuernberg.de/>

Parcs et jardins publics: environ 417 hectares de la surface de la zone urbaine sont occupés par des jardins publics et des parcs. Vous trouverez sur ce site Internet un premier aperçu de ces jardins particulièrement appréciés par les Nurembergeois:
<http://www.nuernberg.de/internet/portal/kultur/parks.html>

Suisse franconienne:
<http://fraenkische-schweiz.com/>

Planétarium Nicolaus-Copernicus
Am Plärrer 41, 90429 Nürnberg
<http://www.planetarium-nuernberg.de/>

Zoo de Nuremberg
Am Tiergarten 30, 90480 Nürnberg
<http://www.tiergarten.nuernberg.de/v04/>

Pays des lacs de Franconie:
<http://www.fraenkisches-seenland.de/>

7. Faire ses achats

Il existe à Nuremberg environ 3.500 magasins dans le commerce de détail. Grâce à l'intégration de fonctions urbaines modernes au sein de la substance de constructions historiques du cœur de la ville médiévale, Nuremberg gagne son propre flair tout à fait typique en tant que centre de commerce de détail.

Faire ses courses dans le centre-ville de Nuremberg est un véritable plaisir décontracté. La zone piétonnière, aménagée dès 1966 de manière tout à fait spacieuse, est une des plus grandes dans toute l'Europe qui soit d'un seul tenant. Au milieu de cette ambiance historique de la vieille ville, il est possible de flâner à travers des boutiques luxueuses, des galeries commerçantes en verre ou des grands magasins et en même temps, d'en profiter pour admirer les attractions touristiques.

La particularité de la zone piétonne de Nuremberg est qu'elle ne se limite pas uniquement à une ou deux rues à circulation réduite. C'est bien tout le centre-ville qui vous invite à la flânerie, à travers ses boulevards centraux tels que la rue « Kaiserstraße », la « Breite Gasse » et la rue « Karolinenstraße » et à profiter du plaisir de ses magasins, adaptés à tous les goûts et à tous les porte-monnaie.

Une autre particularité de la ville commerçante qu'est Nuremberg est son « Handwerkerhof » (Cour des artisans). Des artisans traditionnels, tels que des mouleurs d'étain, des ponceurs de verre, des peintres sur verre, des fabricants de poupées et des fabricants de sacs en cuir vous proposent leurs produits au milieu d'une ambiance typique de colombages.

Horaires d'ouverture:

Centre-ville

Lundi au samedi de 9:30 à 20:00 heures,
les petits magasins ferment plus tôt.

Cour des artisans - Handwerkerhof

10 mars au 30 décembre
Lundi au samedi de 10:00 à 22:00 heures
Magasins: 10:00 à 18:30 heures,
les samedis jusqu'à 16:00 heures
Restaurants: 10:00 à 22:00 heures

Ouverture les dimanches

Les dimanches d'ouverture, les magasins sont ouverts en général de 13:00 à 18:00 heures.

<http://www.nuernberg.de/internet/ordnungsamt/verkaufsoffenesonntage.html>

D INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS « VIVRE ET TRAVAILLER EN ALLEMAGNE »

Il est souvent possible de consulter les sites Internet des différents services compétents pour les étrangers, afin d'obtenir les informations recherchées. Vous trouverez là d'autres informations utiles:

- La plateforme en ligne du BDA www.career-in-germany.net facilitera l'échange de bons exemples dans la pratique, ainsi que l'accès aux informations recherchées. Les offres diversifiées de nombreux acteurs y sont rassemblées et reliées par des liens Internet. Ainsi, cette plate-forme en ligne servira de guide à travers l'éventail d'informations en ligne, devenu quelque peu embrouillé, et permettra de s'orienter au milieu des prestations d'assistance, d'informations et de soutien.
- Le portail central d'informations www.make-it-in-germany.com propose des informations globales pour le personnel qualifié originaire de l'étranger. Les informations destinées aux entreprises doivent y être encore plus développées.
- L'Office Fédéral des Migrations et des Réfugiés (Bundesamt für Migration und Flüchtlinge) propose, sur son site Internet, des informations autour du thème « Immigration vers l'Allemagne ». La personne intéressée y trouvera également l'adresse du centre de soutien à la migration responsable de son cas. Davantage sur www.bamf.de.
- Le Ministère allemand de l'Intérieur peut également fournir des informations d'ordre général sur le thème de l'« Immigration » sur www.zuwanderung.de.
- En plus des portails centralisés d'informations de l'Etat fédéral, les Länder proposent également des informations détaillées. Le gouvernement bavarois a mis en place un portail contenant des informations approfondies. De plus amples renseignements sur www.work-in-bavaria.de.
- Le site Internet des Affaires étrangères contient des informations sur les études et le travail en Allemagne, ainsi que sur les dispositions concernant la délivrance d'un visa. Vous trouverez davantage de détails en consultant le site http://www.auswaertiges-amt.de/EN/EinreiseUndAufenthalt/uebersicht_Navi.html et le site « Discover Germany! » donne un aperçu de la culture allemande et du mode de vie en Allemagne. De plus amples informations sur le site www.entdecke-deutschland.diplo.de.
- La Commission Européenne fournit des informations aux entreprises sur le statut quo de la libre circulation des salariés sur leur site http://europa.eu/youreurope/business/index_en.htm.
- L'agence centrale spécialisée pour le personnel étranger (Zentrale Auslands- und Fachvermittlung - ZAV) de l'Agence Fédérale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit) propose des informations détaillées que l'on peut, le cas échéant, télécharger, sur la vie et le travail en Allemagne, ainsi que sur les stipulations juridiques correspondantes, devant être respectées par les personnes sans liberté de circulation des employés lorsqu'elles se lancent dans un nouvel emploi en Allemagne. Vous trouverez d'autres détails sur le site www.arbeitsagentur.de.

Mentions légales

Editeur

Stadt Nürnberg (Ville de Nuremberg)
Wirtschaftsreferat (Service Economie)
Wirtschaftsrathaus, Theresienstraße 9, 90403 Nürnberg

Rédaction

Wirtschaftsförderung Nürnberg (Soutien économique)
Wirtschaftsrathaus, Theresienstraße 9, 90403 Nürnberg
Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-68 47
Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-85 25
E-Mail: wirtschaft@stadt.nuernberg.de
Internet: www.wirtschaft.nuernberg.de

Contact

Dr. Silvia Kuttruff
Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-29 98
Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-27 62

Axel Eisele
Téléphone: +49 (0)9 11 / 2 31-68 47
Téléfax: +49 (0)9 11 / 2 31-85 25

Textes

Giorgia Rovesti, Anni Vogl

Conception

Petra Keim, Gabriele Ziegler

Date

Octobre 2014

Informations:

Publiées par

Wirtschaftsreferat der Stadt Nürnberg
Wirtschaftsrathaus • Theresienstraße 9
90403 Nürnberg

Rédaction:
Wirtschaftsförderung Nürnberg
Wirtschaftsrathaus • Theresienstraße 9
90403 Nürnberg

Téléphone: +49 (0)9 11/2 31-29 98
Fax: +49 (0)9 11/2 31-27 62
E-mail: wirtschaft@stadt.nuernberg.de
www.wirtschaft.nuernberg.de
www.economy.nuernberg.de

